BULLETIN CRITIQUE

Sont publiés à cette place les comptes-rendus des ouvrages intéressant les études latines qui seront adressés au directeur de la *Revue :* M. J. Marouzeau, 4, rue Schœlcher, Paris, XIV^e^.

Les publications qui paraîtraient prêter moins à un compte-rendu critique qu'à un simple résumé seront mentionnées et analysées dans l'*Année philologique*, publiée d'autre part.

P. Fouché, *Etudes de phonétique générale*. Public. de la Faculté des Lettres de l'Univ. de Strasbourg, fasc. 39. Paris, Les Belles-Lettres, 1927, 132 pages.

Ces « Études » ne sont pas un exposé d'ensemble; ce sont des applications de théories récentes (il s'agit en particulier d'idées qui se rattachent aux conceptions de M. M. Grammont) à quelques points très précis de phonétique générale : syllabe, diphtongaison, consonnes additionnelles.

L'idée dominante de M. Fouché, c'est que dans le traitement des phonèmes la « tension » joue un rôle considérable, qui mieux que la considération de la quantité, de l'intensité, de l'ouverture, permet d'expliquer des phénomènes tels que la syllabification, les changements de timbre, la résolution des longues, le développement de phonèmes parasites. Des explications que fournit M. Fouché, le latin réclame sa part; on trouvera p. 22 et *passim*, toute une théorie nouvelle de la diphtongaison préromane de l'*ĕ* latin, qui « au lieu d'être ouvert, comme on l'admet communément, était fermé comme l'*ē*, mais, à la différence de celui-ci, qui était tendu, était relâché »; p. 94 et suiv., une tentative d'expliquer par gémination, puis simplification de la consonne, le rôle des groupes consonne-liquide suivant qu'ils font ou ne font pas « position ». Le latin, du reste, traversé d'influences de toutes sortes, ne rend pas à l'auteur sa tâche facile : il y a bien de l'arbitraire et bien de la confusion dans l'explication du *p* de bas-latin *dampnum* (p. 65); mais l'auteur a un mérite qui fait assez communément défaut aux phonéticiens : il ne s'obstine pas à plier les faits coûte que coûte à la tyrannie de ses règles : je trouve à la fois ingénieuse et probante l'explication empirique qu'il donnne d'*exemplum* (fréquence du groupe *-mpl-* en latin à l'exclusion de *-mbl-*). Ce qu'il y a de phonétique latine dans cet ouvrage, confronté avec les théories souvent proches de M. Juret, mérite de retenir l'attention.

K. Stegmann von Pritzwald, *Sprache und Persönlichkeit. Der Sinn komparativer Personalbezeichnungen*. Jena, Frommannsche Buchhandlung, 1927, 23 pages.

Puisque l'auteur de cette brochure veut bien solliciter mon jugement, je dois, en reconnaissant l'intérêt de l'idée qu'il expose, noter que les faits latins ne peuvent guère être invoqués pour la confirmer.

La thèse annoncée (cf. la conclusion, p. 23), c'est que les désignations de personnes ou de groupes de forme comparative (type lat. *seniores*) sont caractéristiques de la conscience qu'a l'individu dans un état social donné de la valeur de son moi (je simplifie la formule !).

Dans l'affirmation de ce principe, l'auteur oublie que la langue n'exprime pas la psychologie actuelle du sujet parlant, mais emploie des formes constituées au cours des siècles par une évolution que régit surtout le formalisme et le mécanisme grammatical. De même que la distinction du masculin et du féminin en français ne suppose pas dans la conscience actuelle du sujet parlant le sentiment d'une distinction des sexes, de même l'emploi du comparatif latin ne suppose pas une comparaison effective et contemporaine du sujet parlant. Appeler les sénateurs *seniores* ne veut pas dire que celui qui s'exprime ainsi établisse une relation entre leur âge et le sien, pas plus que l'emploi du mot *maiores* pour désigner les ancêtres ne suppose que le descendant se prenne pour point de comparaison. L'emploi du comparatif latin est une simple survivance d'un état de langue où l'expression d'une qualité, d'une situation, d'un moment, était conçue par rapport à la qualité, à la situation, au moment exclu ou complémentaire.

En ce qui concerne le latin encore, je voudrais relever qu'il n'y a pas (p. 22) entre *optimi* (cf. *ops*) et *maiores* la différence d'une qualité intellectuelle à une qualité corporelle, que *prior* (p. 19) n'a pas plus de valeur locale que temporelle, ni inversement, que *princeps* (ibid.) désigne moins celui qui prend la première place que celui qui fait le premier prélèvement sur le butin (cf. *particeps*), qu'enfin (cf. ce qui a été dit plus haut) la substitution de *seniores* à *senes* (p. 19) est bien loin de répondre à un éveil de l'individualisme.

Stolz-Schmalz, *Lateinische Grammatik. Laut- und Formenlehre, Syntax und Stilistik*, in 5^er^ Aufl. völlig neu bearb. von Manu Leumann und Joh. Bapt. Hofmann, 1^e^ Lief.: *Einführung, Laut- und Formenlehre* (Handb. der Altertumswiss., begr. von I. von Müller, in neuer Bearb. hrsg. von W. Otto, II, 2). München, Beck, 1926, x & 344 pages.

Voilà un de ces ouvrages qui savent résister à l'épreuve du temps : il y a près d'un demi-siècle qu'a paru la première édition, et celle-ci est

la cinquième ; à vrai dire, comme pour la maison de Romulus, tant de réparations ne laissent plus guère reconnaître l'édifice primitif, et, quoique M. Leumann s'en défende dans sa préface, ce n'est plus un arrangement de l'ouvrage ancien, c'est vraiment, et heureusement, un nouvel ouvrage qu'il nous présente.

La première grande innovation est d'avoir fait précéder le livre d'une copieuse introduction de M. J. B. Hofmann : *Entwicklung und Stand der lateinischen Sprachforschung* (p. 3-35). Je ne parlerai aujourd'hui que de cette partie introductive, réservant pour une autre fois l'examen d'ensemble de la grammaire proprement dite.

M. J. B. Hofmann me permettra de commencer par une critique que je voudrais en somme qu'il prît pour un éloge. Il a l'esprit trop ingénieux, trop original, trop épris de nouveautés pour avoir pu s'astreindre à la tâche annoncée par le titre, de présenter en un tableau objectif l'état actuel de la science et des méthodes, et l'on peut regretter que M. Hofmann n'ait pas eu la liberté, hors de tout cadre imposé, d'exposer ses idées personnelles sur les tâches de la philologie et de la linguistique latine. Ceci dit, je suis plus à l'aise pour signaler quelques-unes des lacunes qui m'ont le plus frappé dans son exposé historico-méthodologique.

Dans le chapitre où M. Hofmann passe en revue « die Träger der Literatur im Lichte der Sprachgeschichte », les faits essentiels sont bien mis en lumière, sauf un, qui est susceptible, à partir d'une certaine époque, de donner à tous les autres leur vrai sens et leur valeur : c'est le caractère extraordinairement composite que le latin a acquis dès le IIe siècle de l'Empire à la suite d'une évolution où tous les courants ont déversé en lui leurs apports successifs : largue archaïque, langue parlée, langue de la poésie, provincialismes, hellénismes... ; ce n'est pas assez à chaque période de signaler chaque appoint ; il faut noter que finalement, grâce à l'attitude d'écrivains épris de tradition et enclins à l'imitation, rien ne se perd des apports successifs, les acquisitions se superposent et s'enchevêtrent, et l'on aboutit à une langue pot-pourri, si riche qu'elle gagnerait à l'élimination, mais si artificielle que le sens même du choix fait défaut à ceux qui l'emploient.

M. Hofmann a des idées si arrêtées en ce qui concerne le développement de la langue parlée (cf. p. ex. son étude *Die lateinische Umgangsprache* dans la *Indogermanische Bibliothek* de W. Streitberg) qu'il ne pouvait se tenir de leur donner dans cet exposé général la place qu'elles méritent. On trouvera résumé p. 10 l'essentiel de sa théorie sur le caractère affectif de la langue parlée. J'ai dit ailleurs (cf. cette Revue, 1926, p. 137 et suiv.) comment je m'associe volontiers à cette conception, à

condition qu'on voie dans l'affectivité un des traits, et non pas le trait essentiel et fondamental de cette langue. Si l'affectivité est le critérium de la langue parlée, que fera-t-on et de Martial, et de Lucain, et des tragédies de Sénèque, et des péroraisons de Cicéron, et des thèmes émotifs si complaisamment développés par les auteurs les plus savants et les plus conventionnels ? Et que fera-t-on, d'autre part, de tout ce qui dans la langue familière exprime la médiocrité, la nonchalance, la banalité caractéristiques de certaine mentalité populaire ? En une matière extraordinairement complexe, M. Hofman a peut-être trop simplifié la méthode et appauvri l'explication.

Je souscris à ce qui est dit de la méthode (p. 11-12), et en particulier de l'intérêt qu'il y a à séparer le point de vue synchronique du point de vue diachronique, surtout en stylistique et en sémantique; en ce qui concerne le point de vue diachronique, il convient de retenir la théorie de M. W. Horn (p. 12) sur la « substitution », d'après laquelle toute perte dans la langue est compensée par une acquisition. Les idées de « l'école de Meillet » sont assez bien mises en valeur. On peut regretter seulement, en ce qui regarde la syntaxe (p. 13-14), que M. Hofmann n'ait pas signalé, fût-ce pour la critiquer, l'attitude prise récemment par M. Juret, et n'ait rien dit non plus (sauf sur un point particulier, p. 32) des controverses relatives au conflit de la logique et de la psychologie dans l'évolution de la syntaxe. Rien non plus, sauf erreur de ma part, sur la grave question, si bien posée par MM. F. Brunot, Ch. Bally, H. Delacroix, des rapports entre la langue et la pensée.

Excellent, dans le chapitre de la sémantique, ce qui est dit (p. 24) du « Nebensinn » des mots, du rôle que jouent dans le développement des significations les valeurs occasionnelles, les valeurs par association, l'affectivité, l'intonation, etc. Pourquoi, à côté de cela, n'y a-t-il rien sur la question si importante de « l'emploi » du mot, dont la considération doit souvent primer celle du sens, et presque rien, sauf une ou deux allusions, sur le rôle des formules, groupes, locutions et clichés ?

La définition de la phrase (p. 30), qui est enfermée dans une formule bien compliquée, est excellente en ce qu'elle tient compte de l'expression « externe » (intonation, gestes, etc.) autant que de la construction syntaxique, ce qui permet de corriger bien des interprétations formelles de la grammaire traditionnelle et donne le meilleur moyen de rendre la vie à une langue morte.

La stylistique est étrangement sacrifiée : M. Hofmann, tout en signalant que nous sommes loin de la conception ancienne de la « syntaxis ornata », se résigne à s'en tenir encore pour l'essentiel à ce point de vue, « da weitergesteckte Ziele vorläufig nicht zu erreichen sind » (p. 34). J'ai

dit récemment (dans les *Mélanges Rozwadowski*) comment je crois pouvoir envisager « les tâches de la linguistique »; je n'y reviendrai pas ici. Il faut reconnaître en tout cas que M. Hofmann, comme on peut s'y attendre d'un esprit aussi curieux, élargit autant qu'il peut, dans le cadre qu'il a adopté, le rôle de la stylistique, et fait par exemple une large place à la considération des procédés phoniques. Trop large même à mon gré, du moins débordant sur une autre catégorie (p. 34-35) : les procédés phoniques s'expliquent fort bien par le travail de la langue sur soi, par la recherche instinctive du rythme, du « Wohlklang », sans qu'on doive faire appel nécessairement à un sens magique; M. Hofmann ne va-t-il pas jusqu'à affirmer que la métaphore et la litote ont leur origine dans des phénomènes de superstition verbale (p. 35)? Dirai-je en terminant que M. Hofmann ne mentionne même pas la question si extraordinairement importante en latin de l'ordre des mots?

Je dépasserais les dimensions d'un compte-rendu si, après avoir noté ce qui manque dans l'introduction de M. Hofmann, je voulais signaler tout ce qu'on y trouve d'idées neuves, de formules ingénieuses, de suggestions fécondes. J'en conseille vivement la lecture à tous ceux qui sont à l'affût de nouveautés; ils y trouveront matière à réflexion et en retireront l'impression que notre vieille philologie, dont le champ paraît si usé par le labeur des générations, ne se refuse pas à de nouveaux défrichements.

J. Bourciez, *Le « sermo cotidianus » dans les Satires d'Horace*. Paris, De Boccard, 1927, 113 pages.

Voilà certes un sujet d'étude que je n'aurais pas choisi; il n'y a guère de « sermo cotidianus » dans les Satires d'Horace; il y a une langue extrêmement composite et savante, faite de tout ce qu'un lettré homme du monde peut prendre à la langue de son temps, à celle d'autrefois, à celle des poètes, enrichie de formules, citations, allusions, imitations, réminiscences, agrémentée d'une fantaisie personnelle toujours en éveil, accommodée au goût d'un public très raffiné, caractérisée en somme par l'art du mélange et de l'accommodation. Ce qu'il y a de familier dans Horace, ce n'est pas la langue, c'est le ton. Les deux choses sont-elles sans rapport entre elles? Pas tout à fait, et c'est dans cette mesure qu'une partie du livre de M. Bourciez peut se défendre; le ton familier résulte surtout de la construction de la phrase, et c'est dans la seconde partie de son exposé, concernant la syntaxe, que l'auteur présente quelques faits intéressants.

De la première partie, la plus considérable, j'aurais éliminé d'abord les mots désignant des objets familiers et vulgaires (M. Bourciez ne les

écarte qu'en partie), puis presque tous les diminutifs, non seulement ceux qui sont de vrais diminutifs, mais aussi beaucoup des « expressifs » (*capella* est si peu « cotidianus » que c'est le mot de Virgile!), les mots en *-tor*, *-arius*, *-iuus* (dans les exemples cités c'est encore l'objet et non le mot qui est familier), la plupart des fréquentatifs (*imperitare* est un mot solennel et dans Horace et dans le passage de Plaute cité). Des emplois figurés (p. 20 et suiv.), j'en retiendrais bien peu comme familiers : *rex* au sens de riche (?) est de la phraséologie stoïcienne ; *cubare* = être alité, n'est pas un mot figuré... Même dans la partie syntaxe, il y aurait bien à reprendre : l'indicatif avec *sunt quos* (p. 73) est si peu familier qu'il est dans les *Odes;* le *tamen* de II, 7, 61 (p. 81), omis du reste dans la citation, n'a rien à voir avec *enim;* la parenthèse (p. 90) n'a rien qui caractérise le parler courant; il va de soi (p. 89) que la langue parlée connaît les conjonctions ; comment dire (p. 77) que « là où la langue littéraire use de deux mots différents la langue parlée peut exprimer deux fois le même mot », et en conclure que *saepe... saepe* est familier? Comment répéter (p. 82) cette vieille erreur que « l'ordre des mots reproduit la marche des idées » ? Les interprétations sont parfois d'une complexité déroutante : *sale defricare* (p. 44) est une locution « d'une familiarité artificielle, mais dont les termes sont si heureusement ajustés que leur groupement semble d'abord populaire; c'est au même procédé qu'il faut ramener *nigrae sucus lolliginis;* la métaphore est d'ailleurs ici d'une allure incontestablement littéraire (!) ». Dans les cas embarrassants, M. Bourciez se laisse aller à invoquer soit le caprice de l'écrivain, soit un certain *sermo urbanus* dont il est bien difficile de savoir ce qu'il représente (p. ex. p. 75), et dans sa conclusion même (p. 105) il ne sait pas bien à quel niveau social situer le *sermo* dont il a donné l'image. Mais le plus grave est assurément que M. Bourciez s'est mépris, à mon avis, sur l'idée directrice de sa thèse : le parler familier lui paraît caractérisé par le souci qu'a le sujet parlant « d'exprimer avec force et précision sa pensée » (p. 20), ou encore (*passim*) par le besoin de la rapidité. Je n'insisterai pas sur cette erreur de principe ; M. Bourciez aurait pu l'éviter s'il s'était informé de l'état actuel de la question ; mais la bibliographie qu'il donne en tête de son livre, où nous voyons figurer, à côté d'ouvrages de G. Dottin ou de M^lle^ de la Harpe qui lui ont fourni en tout et pour tout une référence, des séries comme *Archiv für lat. Lexicogr.*, 1844-1909, ou *Hermes*, depuis 1866 (!), mais à peu près aucun des nombreux ouvrages spéciaux depuis Mohl et Wölfflin jusqu'à K. von Ettmayer et J. B. Hofmann, cette bibliographie est tout à fait insuffisante et nous prévient dès l'abord que la question va être mal posée.

Un livre manqué n'est pas nécessairement un livre sans mérite : il y

a dans l'ouvrage de M. Bourciez une masse d'observations de détail utiles à l'intelligence du texte d'Horace, et aussi des développements auxquels chacun souscrira, comme p. 86 sur l'usage de la parataxe et le rôle de l'intonation dans la langue parlée; M. Bourciez a appliqué beaucoup d'ingéniosité à traiter un sujet difficile et ingrat; c'est là une œuvre de début; M. Bourciez nous en apportera d'autres où il donnera mieux sa mesure; il a au reste de qui tenir.

Pline le Jeune. Lettres, t. I : livres I-III; texte établi et traduit par Anne-Marie GUILLEMIN. Coll. G. Budé, Paris, Les Belles Lettres, 1927, XLII et 2 × 146 pages.

L'édition de *Pline le Jeune* sera complète en quatre volumes; le premier contient, outre les trois premiers livres de la Correspondance, une copieuse introduction biographique, littéraire, épigraphique; le vol. III contiendra avec la fin des Lettres un index des noms propres accompagné d'une notice concernant les contemporains de Pline cités dans les lettres; le vol. IV sera consacré par M. Durry à la Correspondance avec Trajan et au Panégyrique.

L'édition de M^lle^ Guillemin est un modèle de science et de conscience. L'auteur n'a laissé échapper aucune occasion d'enrichir son ouvrage : à l'affût des moyens d'information les plus récents, elle n'a omis, que je sache, aucun secours bibliographique; attentive à provoquer la collaboration des spécialistes, elle a pris les avis de M. A. Merlin pour l'histoire et l'épigraphie, de M. H. Lévy-Bruhl pour les questions de droit; M. J. P. Postgate a étudié avec elle la présentation du texte, et M. Durry a collaboré à l'introduction.

Si par ce moyen l'auteur s'est assuré un contrôle dont bien des éditeurs ont tort de faire bon marché, vu la compétence encyclopédique que l'étude d'un texte exige du philologue, la tâche personnelle de M^lle^ Guillemin n'en est pas diminuée. L'introduction toute seule représente non seulement une mise en œuvre des résultats acquis par des travaux antérieurs, mais aussi l'aboutissement de recherches personnelles et pour une part un exposé d'idées neuves : ce que M^lle^ Guillemin nous dit p. XXVIII des défauts de Pline expliqués par son siècle, p. XXXI de l'attitude qu'il prend, vis-à-vis de Cicéron, d'un louangeur indocile, contient en germe des développements qui feront la matière d'un ouvrage en préparation sur Pline et son temps.

Pour l'établissement du texte, M^lle^ Guillemin a repris à son compte le travail des derniers critiques, en particulier de MM. E. K. Rand et Gunnar Carlsson, et s'est tenue en correspondance constante avec l'éditeur récent qui fait autorité, M. E. T. Merrill. Elle reste convaincue, quoique sans arguments nouveaux, qu'il convient de maintenir la préférence ac-

cordée généralement à la famille MV, dite « des neuf livres ». L'apparat critique est copieux, et dispense désormais d'avoir recours à celui de l'édition Merrill, qu'il rectifie même en quelques endroits; de la mine abondante qu'il nous fournit je tirerai la matière de quelques observations de détail.

M^lle^ Guillemin n'explique pas les variantes; je sais bien que c'est en général inutile et assez souvent impossible; il en est pourtant de telles que l'on ne peut les négliger sans plus : I, 5, 8, le nom *Fabium* est dans plusieurs manuscrits *Rusticum;* peut-on admettre une confusion entre ces deux noms sans l'expliquer par la suggestion d'un *Rusticus* qui paraît deux fois dans la même lettre? — I, 20, 17, *Periclen* est devenu dans certains manuscris *Hyperiden,* ou quelque chose d'approchant; ne serait-on pas tenté de voir dans cette dernière forme une *lectio anterior,* si l'origine de la confusion ne nous apparaissait dans le *Hyperiden* qui précède de peu (I, 20, 4)? — Parfois, c'est l'hypothèse d'une glose qui pourrait rendre compte d'une leçon singulière : III, 1, 8, les manuscrits se partagent entre les deux leçons *lotus* et *illic;* M. Postgate corrige par addition *lotus ilico;* n'y aurait-il pas dans *illic* la trace d'une glose *in lecto* que justifierait le voisinage de *accubat* et de *cibum differt?* — II, 6, 4, *Qui fieri potest? Potest quia...* le second *potest,* qui fausse le sens de la réponse (la question ne porte pas sur *potest,* mais sur *qui,* auquel répond *quia*), ressemble bien à une explication de construction introduite après coup. — II, 87, 16, dans le complexe *a mari plures* [*fenestrae*], *ab horto singulae, sed alternis pauciores,* ne suffirait-il pas de retenir *ab horto singulae alternis,* en considérant les mots *sed pauciores* comme la trace d'une glose explicative *scilicet pauciores?*

Encore que le texte de Pline, vu la complexité de la tradition, invite assez naturellement à la critique, M^lle^ Guillemin est très avare de conjectures, et on ne peut l'en blâmer, par exemple quand elle conserve, III, 19, 7, le texte traditionnel, que son commentaire justifie parfaitement. Elle a pourtant accueilli avec assez de complaisance des propositions de J. P. Postgate, dont plus d'une me paraît inquiétante; ainsi l'addition de *quae,* I, 20, 7 (le texte *illum permulta dixisse, cum ederet omisisse* s'explique fort bien ainsi). Je ne souscrirais pas non plus à toutes les propositions orthographiques de Postgate; par exemple le *prohoemiatur* de III, 3, 3, paraît bien être un hyper-grécisme comme le *heschines* de I, 20, 4.

Je ne suis pas sûr d'être toujours d'accord avec M^lle^ Guillemin sur l'interprétation du texte : I, 4, 1, dans *ex epistulis meis... una illa breuis et uetus sufficit,* il n'est guère possible de faire de *illa* un neutre pluriel, au rebours de ce que suggère invinciblement la construction de la phrase;

I, 9, 8, je traduirais *nihil agere* par « ne faire rien qui vaille »; I, 24, 2, « sans quoi cette acquisition ne lui ferait pas plaisir » est bien loin du texte; II, 5, 13, la rédaction de la phrase finale est amphibologique et ferait croire qu'on exige la même mesure d'un discours et d'une lettre; II, 8, 1, *studes* et *studia* s'appliquent au « travail de tête », mais non spécialement à la « pensée »; II, 17, 16, je me demande si les *uiolae* qui embaument à demeure la terrasse de la villa ne sont pas des giroflées, comme dans Virgile, *Géorg.*, IV, 32, plutôt que les violettes du premier printemps; III, 16, 1 et 13, dans *facta clariora* je verrais des actions d'éclat plutôt que des actions « connues »; III, 19, 5, y a-t-il une raison majeure de ne pas comprendre *materia* = « le bois de rapport »? La lettre I, 6, est intitulée à la Table « Une chasse dans les bois de Toscane », et la note de la p. 13 nous explique que dans sa propriété du Laurentin Pline n'aurait pas eu le temps de chasser; pourtant il s'y retire, I, 22, 11, pour y trouver le loisir, et nous dit, I, 17, 3, qu'elle est environnée de bois et de montagnes.

Ayant donné beaucoup de place à l'apparat critique, M^lle^ Guillemin se trouve disposer de blancs à la page de traduction; elle en profite pour y loger un commentaire dont on lui saura gré. Si parfois la place vacante lui a conseillé des développements qui ne s'imposaient pas, en revanche le plus souvent ce commentaire qui accompagne et guide le lecteur nous fournit fort utilement le fond de décor devant lequel Pline se met en scène avec complaisance. Il y a là une présentation fort agréable, par une des personnes qui connaissent le mieux cette époque complexe. Si la traduction a des imperfections, M^lle^ Guillemin avec sa modestie coutumière est la première à nous les signaler, s'imposant par exemple de mettre en italique tous les mots qu'elle s'est crue obligée d'ajouter au texte original. Dans l'ensemble, cette traduction est d'une interprète qui sympathise avec son modèle; de là ses qualités, qui sont de compréhension, de finesse, d'ajustement; de là peut-être un risque, qui était d'habiller l'écrivain d'un vêtement avantageux, propre à voiler ses artifices, ses coquetteries, ses faux brillants; la traduction est d'une lectrice qui, à force d'avoir vécu pendant des années de la vie de son auteur, se substitue réellement à lui, repense ce qu'il a écrit, le reprend à son compte, et le rend sans artifice. Le principal agrément de cette traduction est que le travail, qu'on sait considérable, n'y est pas apparent.

Notes critiques sur l'Orator et sur Isée, par L. Havet, et *Bibliographie de L. Havet*. Bibl. de l'École des Hautes Études, fasc. 252. Paris, Champion, 1927, 117 pages.

« L. Havet a rédigé les premières de ces Notes lors de la publication,

dans la collection G. Budé, de l'*Orator* de Cicéron par M. H. Bornecque. A l'aide de l'édition Bornecque et de l'édition Heerdegen, et en appliquant une méthode qu'il avait déjà expérimentée sur le *De senectute* (*Journal des savants*, juillet-août 1902; voir *Manuel de critique verbale*, par. 1499-1503) et sur Festus (Bibl. de l'École des Hautes Études, fasc. 214), L. Havet a examiné la partie de l'*Orator* qui nous a été conservée à la fois par les copies de L et par A. Pour de nombreux et longs passages il est arrivé à reconstituer la linéation d'un manuscrit qui serait l'ancêtre commun de L et de A. Ces résultats sont présentés, suivant l'ordre même du texte de Cicéron, dans la première série des Notes critiques. Dans la seconde série sont réunies des conjectures diverses, sous-classées d'après la nature des fautes envisagées. »

C'est en ces termes que présentent cette publication posthume M^lle^ A. Freté et M. L. Nougaret. Chargés par L. Havet lui-même de la publication de ses œuvres inédites, ils se sont bornés à la vérification du détail et à la correction des épreuves. Il faut leur savoir gré de l'hommage ainsi rendu à la mémoire du maître, et le signataire de ces lignes est heureux de s'y associer en y associant aussi la Société des Études latines.

Le même fascicule contient une Bibliographie de L. Havet, établie par M. L. Nougaret en 556 numéros pour les seules publications proprement scientifiques. Remercions et félicitons M. Nougaret de nous avoir, au prix de patientes et méthodiques recherches, donné cette image de l'activité incroyable du maître; il paraît presque invraisemblable qu'aucune publication ait pu lui échapper; cependant, puisqu'il fait appel dans sa préface aux lecteurs qui pourraient lui signaler des omissions, je lui indique celle d'un article de la *Revue internationale de l'enseignement* (1911), intitulé *Peu et bien*, sur la fameuse question (qui a si peu progressé depuis) de la prononciation du latin.

Auli Gellii Noctium atticarum Praefatio, texte revu, publié avec une traduction et un commentaire exégétique, par P. Faider. Extr. du *Musée belge*, 1927, t. XXXI, fasc. 3-4, 31 pages.

On n'a pas oublié que M. P. Faider avait déjà publié il y a quelques années une petite édition scolaire d'extraits d'Aulu-Gelle; il nous adresse aujourd'hui dans un tirage à part du *Musée belge* le texte de la préface des *Nuits*, qui donne si bien, comme on sait, le ton de l'ouvrage. Ce texte est établi d'après l'édition de Hosius et celle de M. Hertz, dont M. Faider a eu la bonne fortune d'acquérir un exemplaire annoté de la main même de l'auteur. Voilà un excellent texte d'explication à proposer aux élèves, qui auront ainsi sous la main le meilleur commentaire qui soit. M. Faider est de ces maîtres qui ne craignent pas de soumettre au public les tra-

vaux sortis de leur enseignement, persuadé à juste titre que ce qui est bon à enseigner ne l'est pas moins à publier.

Skrifter utgivna av K. Humanistiska Vetenskaps-Samfundet i Uppsala, t. XXIV, fasc. 4, 6, 7, 11. Uppsala, Almquist, 1927.

Ce n'est pas la première fois que j'ai à signaler l'activité de l'école philologique d'Upsal; chaque volume nouveau des *Skrifter* nous apporte une collection d'études bien conduites et comme systématisées selon une volonté directrice. Le présent volume contient quatre séries d'études critiques : P. Persson, *Kritische-exegetische Bemerkungen zu den kleinen Schriften des Tacitus* (116 pages); G. Thörnell, *Ad scriptores Historiae Augustae et Ammianum Marcellinum adnotationes* (18 pages); H. Sjögren, *Ad Ciceronis Epistulas ad Atticum*, l. v-viii (20 pages); J. Samuelsson, *Ad Valerium Flaccum*, l. iii-vii (12 pages).

Il n'entre pas dans le cadre de ces comptes-rendus d'examiner en détail des études de critique textuelle, mais je dois dire avec insistance qu'il y a là des contributions précieuses pour les éditions futures; en particulier il sera impossible de négliger les remarques de M. P. Persson sur le texte de Tacite : elles contiennent, outre des conjectures ingénieuses et habilement présentées, des interprétations du texte traditionnel fondées sur un sens affiné du latin et une connaissance approfondie de la langue de Tacite : je signale, à la suite de simples sondages, l'explication judicieuse de la construction exclamative : *Dial.*, 6, 15, quod gaudium... coire populum! — du raccourci d'expression : *Dial.*, 6, 26, quamquam alia diu serantur..., gratiora tamen quae sua sponte nascuntur, — de l'accusatif « inséré » : 16, 17, cum audio antiquos = quand j'entends dire « les anciens » —, une interprétation nouvelle de la fameuse phrase sur les *Germani* (*Germ.*, 2, 16), etc., etc.

G. Wiman, *Textkritiska studier till Apuleius*. Doktorsavhandl. i latinsk filologi vid Göteborgs Högskola, Serie Fr. O. M., 1926, fasc. III. Göteborg Eranos' Förlag, 1927, 89 pages.

C'est aussi de Suède que nous vient cette étude critique du texte d'Apulée, qui n'a pour nous que le tort d'être écrite en suédois. Elle vise une centaine de passages de *Apol.*, *Flor.*, *Metam.*, *De mundo*, *De deo Socratis*, dans lesquels l'auteur trouve le moyen d'ajouter notablement aux conjectures souvent heureuses de Helm, P. Thomas, etc.

Même si elles n'emportent pas toujours la conviction, il est impossible de ne pas s'extasier sur l'ingéniosité de conjectures comme *Socr.*, 18, *ui daemonis praesagiari egebat; Socr.*, 17, *me⟨at⟩ ad dicendum exort[at]us* (équilibre savant de l'addition et de la suppression d'un *at* issu de la marge); *Apol.*, 23, *contentu* (de *contendo*) pour *contemptu*, etc. Le grand

mérite des propositions de M. Wiman, c'est d'être méthodiques et fondées sur une interprétation solide, pénétrante de la mentalité, du style et de l'usage d'Apulée; aussi le conduisent-elles aussi bien à défendre le texte traditionnel qu'à le corriger, par exemple quand l'auteur conserve avec raison *Met.*, I, 2, le double accusatif *sudorem frontem exfrico;* VI, 29, la tournure au premier abord étrange *quid meis pedibus facere contendis?*, etc.

J. Oko, *Catulliana et Horatiana*, Materjaly i Prace Wydialu, I, 2. Vilna, Nauk, 1224, 42 pages.

Si je mentionne ce commentaire de M. Oko, ce n'est pas que je trouve un intérêt réel à la comparaison de Catulle et d'Horace; je dois dire même que je ne souscris pas à la démonstration tentée p. 34 (150) et suiv. pour établir qu'Horace a imité Catulle; la vérité semble bien être qu'Horace a affecté d'ignorer son prédécesseur, peu soucieux d'être le « simius nil praeter Caluom et doctus cantare Catullum ». Les points de contact apparents entre les deux œuvres ne dépassent pas la mesure de ce que peut faire le hasard, l'usage de la même langue poétique et la communauté d'inspiration à des époques peu distantes; ainsi pour *pudet tanti mali* = *hoc pudet fateri* (p. 36-37); *petitus imo spiritus* et *nascuntur pectore ab imo* (p. 37); *nec uno contenta* = *uno contentas solo* (p. 39); *satis superque ditauit* = *basiationes sint satis superque* (p. 41); *tu pudica tu proba* = *pudica et proba* (p. 42); dans tous ces exemples il s'agit de formules, de clichés, de proverbes, qui sont à tout le monde; en tirer parti comme le fait M. Oko constitue une erreur de méthode contre laquelle je voudrais mettre en garde les jeunes travailleurs.

Je ferai bon marché aussi des commentaires sur l'esprit, la langue, le style des poésies de Catulle : il y a là des remarques judicieuses, mais qui peuvent être faites à propos de n'importe quel auteur, de n'importe quelle langue, et là aussi la méthode est en défaut. En revanche, j'ai plaisir à signaler p. 24 et suiv. un développement fort intéressant sur le procédé qui consiste dans la reprise d'un mot ou d'une expression, destinée à faire, comme dit M. Ch. Bally, un « effet par évocation » : type *Lucr.*, V, 950, lauere *umida saxa*, | *Vmida saxa* super .. M. Oko a raison de chercher très haut l'origine du procédé et de le signaler chez Homère. Il passe en revue l'usage qu'en ont fait les poètes latins, d'où il ressort qu'il y a là un procédé traditionnel, imité d'un auteur à l'autre, et très caractéristique de « l'arsenal poétique des anciens ».

A. Gwynn, *Roman education from Cicero to Quintilian.* Oxford, Clarendon Press, 1926, 260 pages.

Ce livre, qui d'après la préface semble l'œuvre d'un débutant, n'en est

pas moins très riche de faits, de réflexions personnelles, de lectures et d'idées.

Je ne lui ferai que deux reproches principaux : d'abord la réalité qu'il doit nous faire atteindre et les témoins qu'il interroge sont insuffisamment distingués; les grandes figures de Cicéron et Quintilien font oublier un peu l'ensemble des menus faits, des détails, des interprétations qui doivent servir de matière à une histoire de l'éducation. Nous suivons trop les démonstrations des grands théoriciens, et nous voyons trop peu l'école, l'élève, l'organisation des études, les conditions sociales du travail intellectuel, la vie pédagogique...

D'autre part, l'interprétation des témoignages, dans une matière aussi complexe, ne pouvait aller sans une explication préalable des termes techniques; ce n'est pas que M. Gwynn omette de nous les expliquer, mais son commentaire manque souvent de précision et de sûreté. On trouvera p. 88 et suiv. une définition de *ars* qui satisfait l'esprit et qui se fonde sur des textes : « une technique ramenée à des principes »; mais on doit savoir qu'il reste bien peu de cette signification dans la plupart des cas où le mot est employé; quant à *bonae artes*, cité d'après *De orat.*, I, 158, il a dans le passage considéré un sens bien différent de celui qui lui est attribué. Il y a p. 84, 87 et 91, un enchevêtrement de termes latins et grecs (*litterator* = γραμματιστής, *grammaticus* = γραμματικός = κριτικός) qui est insuffisamment débrouillé et qui montre à quel point nous sommes loin d'être au clair sur le détail de cette terminologie. P. 57, 58, l'interprétation de *humanitas* par le souvenir du mot de Térence *homo sum* est certainement trop étroite, ou trop large, et fournit l'occasion de nous rappeler que l'explication des termes techniques par leur sens « premier » est bien fallacieuse (qu'on pense à nos classes de « lettres » et de « grammaire », à ce que désigne une « philosophische Fakultät », etc.).

Il y a trop peu de dates dans l'ouvrage de M. Gwynn; les idées et les théories sont insuffisamment situées dans le temps; un peu plus de chronologie nous eût éclairés, et aussi nous eût fait apparaître des lacunes, comme celle qui sépare si fâcheusement pour nous la génération de Scipion de celle de Sylla.

Sur l'évolution même des idées et des modes littéraires ou pédagogiques, il y a peu à reprendre; je signale un bon développement, p. 229 et suiv., sur la substitution des classiques latins aux classiques grecs à l'époque de Quintilien. Pourtant il y aurait eu davantage à dire sur le rôle de la philosophie dans la formation de l'orateur (en particulier p. 239 et suiv.) : le *Dialogue des orateurs* nous dit les abus auxquels avait conduit l'usage des thèmes philosophiques et la réaction qui s'ensuivit.

Mais M. Gwynn ne va pas au delà de Quintilien, et ne fait que mentionner brièvement quelques idées de Tacite; c'est pourtant l'auteur du *Dialogue* qui était le plus propre à éclairer d'une vive lumière l'histoire de l'éducation oratoire; beaucoup d'idées et de faits fournis par le texte de Cicéron ne prennent leur sens que si on les confronte avec le jugement de Tacite, et la conclusion de M. Gwynn, qui est un peu étroite et peu en rapport avec l'ampleur de l'enquête qui la précède, aurait gagné beaucoup à une incursion plus hardie dans le siècle où nous rencontrons les grand noms de Tacite, Pline et Sénèque.

J. TOUTAIN, *L'économie antique*. Bibl. de synthèse historique, L'Évolution de l'humanité, dirigée par Henri Berr, n° 20. Paris, la Renaissance du livre, 1927, XXVI & 439 pages.

Des volumes si précieux de cette collection, celui-ci n'était pas le moins impatiemment attendu. Non que le sujet présente un attrait comparable à celui de tels autres volumes, mais la science économique de l'antiquité, du fait même qu'elle passe pour être d'un abord difficile, demandait à faire l'objet d'une étude systématique. Il faut donc savoir gré à M. Toutain d'avoir assumé une tâche aussi ardue. Il faut se féliciter aussi de ce qu'il y ait été si heureusement préparé par toute une carrière scientifique occupée à la résurrection de l'antiquité. On trouvera dans ces pages, non pas seulement l'habile mise en œuvre des travaux accumulés depuis un demi-siècle, mais une part personnelle d'interprétation et de découverte qui confère au livre sa réelle valeur.

La difficulté de mettre sur pied une œuvre pareille était double : d'une part, certaines périodes nous sont presque complètement inconnues; d'autre part, dans les cas les plus favorables, nous sommes en présence d'une poussière de faits dont il est extrêmement malaisé de dégager la signification. Du fait du hasard qui préside à la conservation des documents, du fait des destructions que comporte la succession de périodes de civilisation intense sur un même domaine, il résulte que la somme de nos connaissances sur une période ou une région donnée ne fournit pas nécessairement une image exacte de la réalité poursuivie, et l'historien court le risque de nous présenter une accumulation de faits qui ne soit pas une synthèse. On trouvera peut-être que M. Toutain procède parfois à cet égard avec une prudence excessive, en laissant les conclusions se dégager d'elles-mêmes plutôt qu'il ne les formule.

Il n'en ressort pas moins avec netteté de son ample exposé que l'évolution de l'économie romaine s'explique essentiellement par un fait capital : l'échec de la politique agraire. Née de l'agriculture et de l'élevage dans un petit canton du Latium, la puissance romaine s'est accrue tant

que la production et la conquête ont marché de pair; elle s'est effondrée, avec le retard que comportent les grandes évolutions sociales, lorsqu'il est apparu que le conquérant était hors d'état d'exploiter le sol de sa conquête : organisation défectueuse de l'*ager publicus*, désaffection des campagnes, tares de la main-d'œuvre servile, développement sans contrepartie de la grande propriété, abus des importations, distributions au peuple, abaissement du colonat au niveau du servage, insuffisance des lois agraires, interventions arbitraires de l'État, toutes les réformes et tous les palliatifs trahissent l'impuissance de la Rome impérialiste à organiser la production agricole, à instituer, pourrait-on dire, la politique du blé. Ce sont là des idées qu'on trouve éparses dans le livre de M. Toutain; peut-être aurait-il été possible de leur donner plus de relief, en particulier dans le chapitre de conclusion, que l'on jugera peut-être un peu brusqué.

Comme j'ai lu surtout le livre en philologue, c'est en philologue que je poserai une question à M. Toutain; ne pense-t-il pas, lui qui a suivi avec tant de maîtrise dans la première partie de son livre l'évolution de l'économie grecque, qu'il serait possible de faire ressortir avec plus de netteté dans l'économie romaine l'apport des Grecs? Aux documents que nous procurent les sciences historiques on pourrait, me semble-t-il, joindre ceux que nous fournit la langue. Le latin technique, et la langue de l'économie en particulier (banque, commerce, métiers, culture, construction, etc.), est grecque pour une large part : y a-t-il simple transposition imputable à une mode, ou n'y a-t-il pas plutôt emprunt de notions, d'usages, de procédés, d'instruments? Je crois qu'il y a là un vaste champ d'exploration, dont l'étude ne changerait certes rien aux conclusions de M. Toutain, mais révèlerait sans doute chez les Romains emprunteurs des incapacités et des lacunes significatives. Je voudrais voir sur ce point quelque philologue entreprendre une recherche qui nous éclairerait sur l'étendue, la chronologie et la répartition des emprunts. Mais je voudrais surtout voir tous les jeunes philologues, avant d'entreprendre par quelque point que ce soit l'étude de la pensée, de la littérature et de la langue latines, se mettre d'abord au courant, par la lecture d'un livre comme celui-ci, des conditions matérielles dans lesquelles a évolué le monde qu'ils abordent.

R. Cagnat, *En pays romain*. Collection d'études d'histoire et d'archéologie. Paris, De Boccard, 1927, 282 pages.

Je n'ai pas beaucoup de scrupules à parler en profane d'ouvrages d'archéologie, puisque les archéologues veulent bien écrire pour les profanes. Ces voyages en pays romain de M. Cagnat sont dans la tradition

des promenades archéologiques de G. Boissier, et offrent au non-spécialiste à la fois attrait et profit. Qui ne lira avec intérêt le chapitre sur le couvent des Vestales, où surgit, parmi des visions du forum, tout un aspect étrange de la vie romaine, mélange de gestes archaïques et de passions modernes? Qui n'éprouvera la curiosité de comparer la Carthage des ruines à celle dont Flaubert nous a si magnifiquement faussé l'image? Qui ne s'amusera aux petits romans de mœurs que nous révèlent les lettres sur papyrus de l'Égypte romaine? On suivra avec entrain le guide le plus averti qui soit dans le circuit des villes romaines d'Afrique, en apprenant tout à la fois l'histoire de la conquête et l'histoire des fouilles; on admirera le tableau si complet que l'auteur nous donne de l'activité des archéologues, soit qu'il s'agisse de fouilles anciennes et de problèmes résolus, comme pour Alésia, soit que s'organisent des entreprises nouvelles qui poseront de nouveaux problèmes, comme en Tripolitaine, où s'exerce l'activité débordante des Italiens. Mais sans conteste le chapitre qui piquera surtout la curiosité du lecteur est celui qui est consacré à Herculanum. Herculanum a joué de malheur : mieux enfouie que Pompéi, plus intacte et plus attirante pour la pioche des chercheurs, elle a été murée, si l'on peut dire, une seconde fois par la construction des localités de Portici et Resina, de sorte que toutes les difficultés sont réunies là contre les entrepreneurs de fouilles. Mais voici que M. Mussolini, en avril 1927, a fait à ses confrères de la *Società romana di storia patria* la déclaration suivante : « Pendant qu'à Rome reviennent à la vie... les monuments les plus augustes de l'antiquité, je me suis proposé de prendre en mains... la renaissance d'Herculanum. En mai prochain... commenceront les nouvelles fouilles. » Et pour que le monde savant soit rassuré sur la méthode à employer, l'orateur ajoutait : « Les fouilles devront être au fur et à mesure photographiées, commentées et publiées... afin d'éviter ce dont beaucoup se sont plaints pour Pompéi, où les ruines et les peintures se sont détériorées si souvent sans avoir reçu une illustration suffisante ». M. Maiuri a été désigné comme directeur des recherches et nous pouvons espérer qu'il voudra bien, comme M. Corrado Ricci l'a fait pour les fouilles de Rome, mettre les lecteurs de cette *Revue* au courant de l'organisation et des premiers résultats de ses travaux.

A. GRENIER, *Quatre villes romaines de Rhénanie*. Études d'archéologie rhénane. Paris, Picard, 1925, 175 pages.

Ce n'est pas non plus, ou du moins pas exclusivement à un public de spécialistes que M. Grenier offre ces études : « Les spécialistes, dit-il avec une modestie qui provoque immédiatement la protestation, les ju-

geront peut-être un peu rapides, et les non-spécialistes, un peu longues. » Ni l'un ni l'autre. Tous les lecteurs sans distinction sauront gré à M. Grenier d'avoir montré au public par cette série de monographies à quel degré d'avancement est parvenue l'archéologie rhénane.

Un livre de synthèse comme celui-ci n'eût guère été possible il y a vingt ou trente ans. Il ne l'est aujourd'hui que grâce au labeur acharné, méthodique, des archéologues rhénans. La seule bibliographie des travaux accomplis depuis le début du siècle, que j'ai été amené moi-même à relever dans le cadre de l'archéologie romaine, confond l'imagination par son ampleur et rassure les critiques les plus scrupuleux par le souci de la méthode qui s'y fait jour; les seuls articles sur les principes, l'orientation et la pratique de la « römisch-germanische Forschung » constituent une littérature abondante. Aux archéologues rhénans d'au-delà de la frontière, l'école française de Strasbourg apporte aujourd'hui de la meilleure grâce sa collaboration, à charge de revanche. Dans ce livre et dans celui de M. J. Colin dont je parlerai plus loin voisinent les noms de MM. Krueger et Keune (Trèves), Lehner (Bonn), Drexel (Francfort), Schumacher et Neeb (Mayence), Jacobi (Saalburg), Forrer, Piganiol, Schaeffer, Grenier et Colin (Strasbourg), attestant un loyal désir de s'entr'aider pour achever la résurrection d'une des provinces les plus intéressantes de l'empire romain. M. Grenier, comme M. Colin du reste, se fait un devoir de rattacher l'effort des archéologues actuels à ceux de ses maîtres qui ont été des initiateurs sur ce domaine : E. Babelon, E. Lefèvre-Pontalis, MM. Salomon Reinach, R. Cagnat et C. Jullian.

Les deux premiers chapitres du livre (Trèves, Mayence) avaient déjà paru en 1924 dans le volume du *Congrès archéologique de France* (85e session, tenue en Rhénanie); les deux derniers (Bonn, Cologne) ont été écrits comme les précédents au cours de l'hiver 1922-1923. C'est avouer que nous sommes bien en retard pour en rendre compte, mais les découvertes faites depuis n'ont rien changé d'essentiel à la description que donne M. Grenier des villes rhénanes.

Il n'est peut-être pas hors de propos de mettre le lecteur en garde contre une déception que pourrait lui laisser sa lecture, s'il n'est pas familier avec l'archéologie rhénane. D'abord, c'est là, sauf exception, une archéologie de sous-sol; dans un pays où la pierre est rare, et où les guerres ont été fréquentes, les édifices ont été détruits et les matériaux réemployés; il ne reste guère d'ordinaire, comme à Cologne, que les fondations, les égouts et les tombes : rien de la splendeur encore triomphante des ruines italiennes, africaines ou provençales. En outre, dans ces régions frontières, soumises à l'occupation militaire, la civilisation importée est, si l'on peut dire, de second ordre; sauf exceptions, l'art est mesquin, l'ins-

piration commune, la culture sommaire : rien des exhumations brillantes auxquelles nous a accoutumés l'Italie. L'intérêt est ailleurs : il est dans la reconstitution de la vie provinciale, au point de contact et de conflit des civilisations : celtique et germanique, barbare et romaine; il est dans la recherche patiente et méthodique des moindres indices qui permettent de poser ce problème auquel les historiens, selon leur tempérament, apportent des solutions diverses : quelle a été sur ce vaste champ d'expériences l'apport des divers éléments ethniques, culturels, religieux, et en particulier quel a été le rôle des Romains dans la préformation de cette Rhénanie, un des complexes les plus difficiles à analyser de notre monde européen.

J. COLIN, *Les antiquités romaines de la Rhénanie*. Les Cahiers rhénans, t. VI. Paris, Les Belles-Lettres, 1927, VI & 296 pages, 26 planches et 39 figures.

C'est aussi pour le public non-spécialiste que M. J. Colin a écrit ce livre; c'est même un peu pour le public non prévenu, auquel il s'adresse comme pour un plaidoyer et une œuvre de propagande.

Les lecteurs de la *Revue* qui ont pu assister aux séances de notre Société savent comment M. Colin a pris position dans la grave question de la méthode à appliquer aux fouilles. A propos des ruines de Strasbourg et de Pompéi, il a exposé dès 1924 (cf. cette *Revue*, 1924, p. 162 et suiv.) quelles précautions s'imposent pour la pratique de la fouille, pour la reconstitution et la restauration éventuelle. L'année suivante, il publiait, à la suite de son livre sur *L'occupation romaine du Maroc* (Rabat, 1925) des *Instructions pour la recherche des antiquités* destinées à servir de guide pratique pour les fouilleurs. Depuis, il a multiplié les articles, les conférences pour conquérir le public à cette idée que le métier de fouilleur s'apprend, et que la fouille conduite sans méthode est une nouvelle et définitive dévastation. Il a signalé les véritables pillages auxquels on s'est livré, sous prétexte de fouilles, dans la nécropole romaine de Sarrebourg en 1920, et plus récemment encore sur le site d'Epomanduodurum, à Mandeure sur le Doubs. Il note que chez nous, sauf à Paris et à Strasbourg, « on ne s'est jamais livré à une étude méthodique et continue pour retracer la naissance et l'évolution d'une ville, pour en ressusciter les édifices et la vie sociale » (p. 22). Afin d'arrêter le « vandalisme » des profiteurs, des ignorants et des négligents, M. Colin demande d'abord au public de s'informer de ses obligations : que, toute trouvaille, toute indication soit immédiatement repérée[1], décrite et signalée soit à la Direction de l'en-

1. Un exemple entre mille pour montrer l'utilité du repérage : on verra dans le livre de M. Grenier dont il est parlé ci-dessus comment, faute d'avoir noté en quel

seignement supérieur, soit au Comité des travaux historiques, soit aux directeurs des musées de Paris ou de province. Ensuite, pour donner toutes les garanties nécessaires, M. Colin demande pour la France la création d'un *Service des antiquités* tel qu'il existe chez la plupart de nos voisins et chez nous-mêmes pour l'Afrique du Nord. Comment ne pas saisir ici l'occasion de répandre cet appel?

Le meilleur argument sans doute que M. Colin apporte en faveur de ses idées, il le tire de l'exemple qu'il a eu sous les yeux en Alsace et particulièrement à Strasbourg, où les fouilles, conduites par M. Forrer, dans des conditions particulièrement difficiles, puisqu'il s'agit d'une ville vivante superposée à une ville morte, ont donné des résultats inespérés. On en trouvera l'historique dans l'Introduction et dans plusieurs chapitres du livre.

Le reste de l'ouvrage est consacré, d'une part, à quelques monographies sur des villes rhénanes : Cologne, Mayence, Andernach, Trèves, choisies en raison de l'intérêt particulier que présente chacune d'elles pour l'histoire de l'occupation romaine; d'autre part, à des chapitres dont les titres indiquent les principaux résultats obtenus par la systématisation des fouilles : Les campagnes, — Les images et les résidences des dieux, — L'art et l'industrie, — Le commerce et les routes.

F. DE VISSCHER, *La formule* paricidas esto *et les origines de la juridiction criminelle à Rome*. Extrait des Bulletins de l'Académie royale de Belgique, classe des lettres, XIII, 6, p. 298-332. Bruxelles, Hayez, 1927, 38 pages.

M. de Visscher veut bien nous soumettre cet essai d'explication de la vieille formule *paricidas esto*, dont le sens est de si grande conséquence tant pour l'histoire de la langue que pour l'histoire du droit. Nouvel exemple de l'intérêt que présente la collaboration du juriste et du « philologue », comme dit M. de Visscher, du « linguiste », dirais-je plutôt.

Il n'est, je crois, pas un linguiste qui, préalablement consulté, eût pu encourager M. de Visscher dans son interprétation : *paricidas*, selon lui, veut dire « celui qui est tué à titre de satisfaction ou de compensation » (p. 24). Je me récuse pour la partie juridique de la démonstration, qui conduit l'auteur à penser que *paricidas* doit contenir l'idée d'une sanction et non pas d'un crime; encore y a-t-il dans l'argumentation de M. de Visscher une fissure où le doute aurait beau jeu de s'introduire : rien pour le sens ni pour la forme ne s'oppose à l'étymologie, depuis longtemps proposée, **pasos* (dor. πᾶος) + *caedo*, qui supposerait à *paricidas* le sens

point d'une tour romaine a été faite la trouvaille d'un petit bronze, on a perdu un moyen de dater les fortifications de la ville (p. 132).

de « meurtrier d'un proche » ; dans cette hypothèse, *paricidas esto* signifierait : « que (le meurtrier volontaire d'un homme libre) soit déclaré meurtrier - d'un - proche », c'est-à-dire, comme M. de Visscher l'explique p. 13 et suiv., « qu'il soit, au regard de l'État, assimilé au meurtrier d'un proche, que frappe, selon le vieux droit indo-européen, la juridiction familiale ». M. de Visscher s'élève, p. 14-15, contre cet appel de la juridiction d'État à la juridiction familiale; aux juristes de dire si ses arguments sont inattaquables; pour un profane ils n'emportent pas la conviction.

Quoi qu'il en soit, ayant renoncé à cette interprétation, M. de Visscher se trouve amené à admettre un mot composé de type et de sens tout à fait anormaux. D'abord, un mot composé en latin n'est concevable que s'il répond à une notion bien définie, s'il représente un complexe dont la représentation est fournie soit par la réalité, soit par la mentalité des sujets parlants; on conçoit un composé qui signifie « meurtrier de son père », ou « meurtrier d'un proche », ou « meurtrier d'un homme libre », etc. (ce sont là des catégories); mais comment admettre un mot unique, une expression toute faite, pour signifier « celui que l'on doit tuer par compensation »? M. de Visscher compare la formule « iure caesus esto », qui fait apparaître précisément le défaut de son explication : « caesus esto » est une expression verbale, comme il convient, puisque c'est un acte que la loi ordonne; *paricidas*, au contraire, ne peut exprimer qu'une qualité ou une catégorie; l'idée de « qu'il soit tué par compensation » (p. 16) ne saurait être traduite que par une expression verbale. Je sais bien que M. de Visscher essaye (p. 17) de faire de *paricidas* un participe; mais quelle invraisemblance de ne pas s'inquiéter alors de ce que serait le verbe correspondant, c'est-à-dire quelque **paricidare*, que M. de Visscher, je pense, mettrait en rapport avec *iurgare*, *nauigare*, etc.!

Pour ce qui est de la forme de ce composé, je ne m'arrête pas à l'explication de la finale (*-as* mis pour *-atos*, dit M. de Visscher en alléguant Kühner, qui n'est pas une autorité), ni du rapprochement avec *damnas* qui lui-même a bien besoin d'explication; ce sont là des difficultés qui subsistent, quelle que soit l'étymologie admise. Je n'insiste même pas sur l'explication proposée (p. 19) pour l'*ā* de *pāri-*; le *pāret* de Festus a besoin lui aussi d'explication, et le passage de *pars-i-cidas* à *pāricidas*, timidement proposé en note, n'est pas à retenir.

Mais ce qu'il y a de particulièrement inadmissible, c'est un type de composé dans lequel un premier élément, de forme adjective, jouerait le rôle non pas même d'une détermination adverbiale, mais d'un véritable complément interprétatif avec le sens spécial de « à titre de ». Si **paricidare* avait un sens, ce ne pourrait être que celui de « tuer un égal », ou quelque chose d'approchant.

A mon avis, après comme avant la tentative de M. de Visscher, la question étymologique reste entière, et par suite, je le crains bien, la question juridique[1].

CH. PAGOT, *Le latin par la joie*, etc., 2e et 3e cahiers, décembre 1927 et février 1928. A l'Œuvre des études grecques et latines, 47, rue de la Tour, Paris.

M. Ch. Pagot nous soumet la suite de ses Cahiers, dont les trois premiers se sont succédé avec une rapidité encourageante (cf. cette *Revue*, t. V, p. 325). Il faut distinguer dans l'enseignement de M. Pagot deux choses : l'inspiration linguistique et la méthode pédagogique.

L'usage qu'il fait de la linguistique le conduit à rendre son enseignement vivant et original, et ce n'est pas moi qui, au moment où je publie une deuxième édition de *La linguistique et l'enseignement du latin*, lui chercherai chicane sur le principe. Mais c'est précisément pour assurer le succès de sa méthode que je me sens fondé à lui conseiller certaine prudence dans l'application.

D'abord, j'ai déjà dit que M. Pagot est trop peu ménager de son enthousiasme; s'il est bon de renoncer de gaîté de cœur à la prononciation *róza* (p. 46), s'ensuit-il qu'on doive s'enthousiasmer pour une prononciation *róça?* Y a-t-il (p. 29) vraiment tant de « gaieté » dans le rapprochement de *saluus* (sauf), *solidus* (sou)?

Ensuite, M. Pagot est trop sensible à la séduction des idées générales, et en particulier d'une espèce de philosophie finaliste. Le « génie de la langue » tient trop de place dans ses explications. Les langues ont une volonté, un sens, obéissent à des tendances (p. 23-24 et *passim*), luttent pour réaliser leur idéal (p. 45); car il y a un idéal qui, fixé par l'indo-européen, doit s'incarner un jour dans la langue unique de l'avenir (ibid.)! M. Pagot prévoit même ce que sera cette langue, merveille de simplification, que fait prévoir l'évolution des langues modernes. On voit ce qu'ont de fragile ces généralisations et anticipations; si M. Pagot admire en français la simplification du pluriel (*chevel-cheveus* devenu *cheveu-cheveux*) et l'élimination des alternances vocaliques (p. 44 et 45), que dira-t-il du système extraordinairement compliqué d'alternances vocaliques et consonantiques qui s'est institué en français aussi pour constituer le féminin des adjectifs (*bon-bonne*, *vieux-vieille*, *beau-belle*, etc.)!

A côté de cela il faut louer M. Pagot pour mainte remarque ingénieuse, maint rapprochement éloquent, mainte leçon à la fois savante et simpli-

1. Le lecteur rectifiera de lui-même quelques fautes matérielles, en particulier des fautes d'accent dans le grec, p. 8; il faut lire, p. 5, *quaestores parricidii*; p. 19, il y aurait lieu de rectifier la phrase : « le même composé (?) a donné en latin *pāret* »; p. 21, lire *caesus* (la forme est donnée correctement en note).

fiée, comme sur le sort du *p* initial, de l'*ĕ* long, sur les rapprochements avec l'anglais ou l'allemand, sur l'accent et le ton, sur la quantité (attention, p. 23 : parlons de langue indo-européenne, non de peuple indo-européen!).

Au point de vue de la disposition des matières, on pourrait reprocher à M. Pagot un certain décousu, qui pour ma part ne me déplaît pas; il procède par détours et par sauts, et non selon la démarche méthodique des grammaires, mais il y a une logique interne dans sa désinvolture, et l'élève fait avec lui le tour des choses sans s'en apercevoir. Je suis plus sensible à un petit défaut de présentation qui consiste à interrompre souvent l'exposé pour dire : je vous montrerai un jour, je vous dirai plus tard, vous verrez par la suite...; je crains que ces prétéritions n'agacent à la fin l'élève et ne lui donnent l'impression d'un enseignement provisoire et incomplet.

Mais là où il faut louer sans réserve M. Pagot, c'est dans l'application qu'il met à assurer l'acquisition des éléments; l'appel à la nouveauté, à la fantaisie, au jeu, trouve sa contre-partie dans un retour incessant au « rabâchage »; c'est grâce à cette précaution que M. Pagot peut sans danger renoncer à la rigidité des méthodes usuelles et assurer à ses élèves la formation scolaire qui les conduit aux examens. La garantie que nous avons contre les enthousiasmes de M. Pagot, c'est son sens réel et profond des nécessités pédagogiques.

J. Marouzeau.

L'IMPRIMEUR-GÉRANT : DAUPELEY-GOUVERNEUR A NOGENT-LE-ROTROU.

LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION
5, QUAI MALAQUAIS, PARIS (VI^e^).

PAUL COUISSIN
Docteur ès lettres, agrégé de l'Université

LES ARMES ROMAINES

Essai sur les origines et l'évolution des armes individuelles du légionnaire romain

Avant-propos de **SALOMON REINACH**
Membre de l'Institut

In-8° raisin, XLV-550 pages, illustré de 191 fig. et 6 planches . . 45 fr.
*Très importante étude d'ensemble sur l'***Histoire de l'armement romain**. Ouvrage bien illustré et complété par un index alphabétique de 25 pages.

BIBLIOGRAPHIE DE LOUIS HAVET

PAR **LOUIS NOUGARET**

1927. In-8°, 65 pages . . . . . 15 fr.

NOTES CRITIQUES

SUR LE TEXTE DE L' « ORATOR » ET SUR ISÉE

PAR **LOUIS HAVET**

1927. In-8°, 52 pages . . . . . 15 fr.

P. BOISSONNADE
Doyen de la Faculté des lettres de Poitiers
Correspondant de l'Institut

LE SOCIALISME D'ÉTAT

L'Industrie et les Classes industrielles en France
pendant les deux premiers siècles de l'Ère moderne
(1453-1661)

In-8° raisin de 375 pages . . . . . 60 fr

MEDIEVAL STUDIES

IN MEMORY OF

GERTRUDE SCHOEPPERLE LOOMIS

In-8° carré, sur Arches, 535 pages et un portrait . . . . . 60 fr.

Recueil de 30 articles de philologie romane par D. S. BLONDHEIM, L. FOULET, R. LOOMIS, F. LOT, W. NITZE, P. RAJNA, Mario ROQUES, J. VENDRYES, E. VINAVER, R. WEEKS, etc.

SOCIÉTÉ D'ÉDITION « LES BELLES LETTRES »
95, BOULEVARD RASPAIL, PARIS (VI^e^)

COLLECTION D'ÉTUDES LATINES

PUBLIÉE PAR LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES LATINES
SOUS LA DIRECTION DE J. MAROUZEAU

La *Collection d'études latines*, réservée aux publications dont l'importance dépasse le cadre de la *Revue des Études latines*, comprend à ce jour les volumes suivants :

I : J. MAROUZEAU, *La linguistique et l'enseignement du latin*, 2^e^ édition, revue et mise à jour (*sous presse*).

II : A. W. DE GROOT, *La prose métrique des anciens*, 68 pages in-8°, 9 francs.

III : P. FAIDER, *Répertoire des index et lexiques d'auteurs latins*, 56 pages in-8°, 10 francs.

COLLECTION DE BIBLIOGRAPHIE CLASSIQUE

PUBLIÉE PAR LA SOCIÉTÉ DE BIBLIOGRAPHIE CLASSIQUE
SOUS LA DIRECTION DE J. MAROUZEAU

La *Société de bibliographie classique*, fondée pour organiser scientifiquement la bibliographie de l'antiquité gréco-romaine, a publié à ce jour deux corpus bibliographiques qui embrassent toute la production des années 1914 à 1927.

Cette bibliographie, rédigée conformément aux directives formulées par la *Commission de bibliographie de l'Institut international de coopération intellectuelle*, signale toutes les publications relatives à : littérature, philologie et linguistique, histoire et transmission des textes, archéologie, épigraphie, numismatique, histoire politique, institutions, religions et mythologie, philosophie, droit, sciences, histoire et méthode des études classiques, pour toute la période qui va de la préhistoire à la fin des époques byzantine et gallo-romaine. Les ouvrages autonomes y figurent avec la mention des comptes-rendus dont ils ont été l'objet, les articles de Revues avec une brève analyse de leur contenu.

I : DIX ANNÉES DE BIBLIOGRAPHIE CLASSIQUE

BIBLIOGRAPHIE CRITIQUE ET ANALYTIQUE DE L'ANTIQUITÉ GRÉCO-LATINE
POUR LA PÉRIODE 1914-1924

Cette bibliographie rétrospective est destinée à combler les lacunes de notre documentation, désorganisée par la guerre et les difficultés d'après-guerre. Elle permet d'embrasser d'un coup d'œil la production si diverse et si mal connue de cette période, en même temps qu'elle fournit le point de départ indispensable à toute recherche scientifique.

I^re^ partie : AUTEURS ET TEXTES, 461 pages in-8°, 75 francs.

II^e^ partie : MATIÈRES ET DISCIPLINES, 776 pages in-8°, avec Index des noms d'auteurs, 150 francs.

II : L'ANNÉE PHILOLOGIQUE

BIBLIOGRAPHIE CRITIQUE ET ANALYTIQUE DE L'ANTIQUITÉ GRÉCO-LATINE
POUR LES ANNÉES 1924 ET SUIVANTES

L'*Année philologique* est destinée à faire suite, année par année, aux *Dix années de bibliographie classique*, dont elle suit le plan et la méthode, et à remplacer les *Revues des Revues et des comptes-rendus*, qui ne paraissent plus dans la *Revue de philologie*.

Tome I : Bibliographie des années 1924, 1925, 1926, 351 pages in-8°, avec Index des noms d'auteurs, 65 francs.

Le tome II, qui contiendra la bibliographie de 1927, paraîtra en 1928 et ainsi de suite, d'année en année.

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR

REVUE

DES

ÉTUDES LATINES

PUBLIÉE PAR LA

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES LATINES

SOUS LA DIRECTION DE

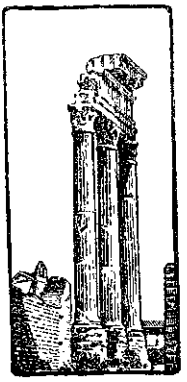
J. MAROUZEAU

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

6e ANNÉE

Fascicule II — Avril-Juillet 1928



PARIS

SOCIÉTÉ D'ÉDITION
« LES BELLES LETTRES »
95, BOULEVARD RASPAIL (VIe)

LIBRAIRIE ANCIENNE
HONORÉ CHAMPION
5, QUAI MALAQUAIS (VIe)

1928

UNIVERSITÉ DE PARIS
INSTITUT
de CIVILISATION
INDIENNE